

ACTES
DE
BENOIT XV

ENCYCLIQUES, MOTU PROPRIO, BREFS,
ALLOCUTIONS, ACTES DES DICASTÈRES, ETC...

Texte latin avec traduction française

TOME II
(1918-Septembre 1920)



5, rue Bayard, Paris-8^e

fideles in errorem circa genuinam Sacrae Congregationis mentem forte inducantur, Eius ac Rmii Dui Cardinales in rebus fidei et morum Inquisitores Generales, probante Sanctissimo, authenticam, quae sequitur, praefati Decreti gallicam versionem publicandam mandarunt.

Décret touchant « les faits de Loublande ».

Dans l'assemblée plénière du mercredi 10 mars 1920, relation faite des prétendues visions, révélations, prophéties, etc., vulgairement connues sous les noms de *faits de Loublande*, et les écrits qui s'y rapportent ayant été examinés, les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux Inquisiteurs Généraux en matière de foi et de mœurs, après le vote préalable des Consultants, ont décrété : « Toutes choses mûrement pesées, la S. Congrégation déclare que les prétendues visions, révélations, prophéties, etc., vulgairement comprises sous le nom de *faits de Loublande*, ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne peuvent être approuvés. »

Et le jeudi suivant, 11 du même mois, Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV, dans l'audience ordinaire accordée au Révérendissime Assesseur du S. O., a approuvé et confirmé la résolution des Eminentissimes et Révérendissimes Pères. et en a ordonné la publication dans les *Acta Apostolicae Sedis*.

Donné à Rome, du Palais du Saint-Office, le 12 mars 1920.

L. CASTELLANO, notaire de la Sup. Congr. du Saint-Office.

Au sujet des « faits de Loublande ».

Après la promulgation, dans les *Acta Apostolicae Sedis*, du décret du Saint-Office du 12 mars dernier, touchant les *prétendues visions, révélations, prophéties, etc., connus vulgairement sous l'appellation de « faits de Loublande »*, ainsi que les écrits s'y rapportant — décret porté le 10 du même mois et, le jour suivant 11, approuvé et confirmé par le Saint-Père, — certains journaux et périodiques français ont publié des traductions, interprétations et explications de ce décret, qui s'efforcent d'exclure absolument un sens de réprobation de ces faits et écrits, sens énoncé et expressément voulu par la S. Congrégation, ou tâchent de le restreindre au simple *défaut d'approbation juridique* de la suprême autorité ecclésiastique.

Autr que les traductions, interprétations, explications arbitraires et fausses de ce genre ne risquent point d'induire en erreur les fidèles sur le véritable sentiment de la S. Congrégation, les Eminentissimes cardinaux inquisiteurs en matière de foi et de mœurs ont, avec l'approbation du Saint-Père, ordonné de publier la traduction française authentique suivante du sus-dit décret.

(Voir le texte français dans la partie latine.)

vêque de Varsovie, et Dalbor, archevêque de Gniezno et Poznan, et aux autres évêques de Pologne, sur l'heureux changement survenu dans la situation de la Pologne (8 septembre 1920), texte latin et traduction française	166
Lettre encyclique <i>Spiritus Paraclitus</i> à l'occasion du quinzième centenaire de la mort de saint Jérôme, docteur de l'Église (15 septembre 1920), texte latin et traduction française.....	169

DEUXIÈME PARTIE

Actes des Dicastères pontificaux

S. Congrégation du Saint-Office.

Doute en ce qui concerne la théosophie (18 juillet 1919), texte latin et traduction française.	231
Décret au sujet des « faits de Loublande » (12 mars 1920), texte latin et traduction française.....	233

S. Congrégation Consistoriale.

Décret sur la présentation des candidats à l'épiscopat dans le dominion du Canada et dans les îles de Terre-Neuve (19 mars 1919), texte latin et traduction française.....	235
Index des pouvoirs accordés, pour le pays de leur mission, aux nonces, internonces et délégués apostoliques près des États ou nations, par décision du Souverain Pontife, rendue après la publication du C. de et abrogeant les pouvoirs antérieurs (6 mai 1919), texte latin et traduction française.....	244

S. Congrégation du Concile.

Table des fêtes supprimées dans l'Église universelle (28 décembre 1919), texte latin et traduction française.....	262
---	-----

S. Congrégation des Religieux.

Au sujet du décret <i>Inter reliquas</i> , sur les religieux astreints au service militaire (13 juillet 1919), texte latin et traduction française.	264
Avis (4 juin 1920), texte latin et traduction française.....	268

S. Congrégation de la Propagande.

Lettre aux vicaires et préfets apostoliques, leur conférant le pouvoir de nommer un vicaire délégué (8 décembre 1919), texte latin et traduction française.....	269
---	-----